

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 10 septembre 2018

En cette période électorale nous avons eu droit à la visite de madame Naomie Goyette, candidate pour le parti libéral dans notre comté. Monsieur le maire débute la séance avec des explications étoffées sur le

nouveau règlement 10 régissant le développement urbain dans notre MRC, imposé par le gouvernement provincial. Les zones dites urbanisées (celles desservies par les services d'eau et d'égout) devront contenir au

moins 14 résidences à l'hectare; présentement Prévost en compte une moyenne de 10. La création de nouveaux développements est à toute fin terminée, avec une nouvelle exigence de 430 000 pieds carrés par lotissement en comparaison de 34 000 pieds présentement. Notons que les villes de Piedmont et de Sainte-Anne-des-Lacs situées dans la MRC des Pays-d'en-Haut ne sont pas soumises à ces exigences puisqu'elles sont en dehors de la ceinture métropolitaine. Selon monsieur Germain, cela aura pour conséquence de défavoriser notre Ville.

Gestion des affaires financières

Prévost ravive le projet d'un terrain de soccer synthétique, une demande a été adressée en ce sens au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Gestion réglementaire

Avec la légalisation de la consommation du cannabis le 17 octobre, notre Ville devait déterminer des endroits où on pourrait en produire et en vendre. Pour la production, la zone C427 située au sud de notre Ville (secteur route 117) et contiguë à la ville de Saint-Jérôme fut choisie. Pour la vente, nous parlons de la zone C202 au pied du Versant du Ruisseau adossé à l'autoroute; eh oui, ce n'est pas l'endroit le plus commercial de notre Ville! Notons qu'il sera interdit d'en consommer dans les parcs et espaces verts ainsi qu'à moins de 250 mètres d'une école ou garderie.

Le règlement 731 sur la gestion contractuelle fut adopté, le conseiller Joey Leckman fut désigné pour s'assurer de la bonne marche de celui-ci. Ce conseiller dit que la Ville veut laver plus blanc que blanc et votre chroniqueur ne doute pas de leur bonne foi. Comme exemple, le ministère autorisait un plafond de 100 000 \$ sans aller en appel d'offres, la Ville ramena celui-ci à 75 000 \$.

Gestion des contrats

La réfection des surfaces acryliques des terrains de tennis Lesage et Léon Arcand fut accordée à la firme Revêtement Tennis Sud-Ouest pour la somme de 24 432 \$.

La gestion éthique du contrôle animalier (chiens et chats et autres) changera de main. Quatre nouveaux organismes sont sur les rangs. Le

contrat actuel devrait se terminer à la fin de l'année.

Gestion de l'urbanisme et mise en valeur de la collectivité

La coop d'habitation du Hameau de Prévost a fait une offre d'achat d'un terrain situé près de l'école des Falaises. Un comité financement est déjà à l'œuvre. Le protocole d'étude préliminaire fut voté, madame Michèle Guay, conseillère du secteur 4, et impliquée dans ce projet se retirera au moment du vote.

Gestion des ressources humaines

Monsieur Sacha Desfossé, personnel-cadre de notre Ville est nommé Chargé de projet en ingénierie.

Varia

Le budget pour l'Office municipal d'habitation pour l'année 2018 fut adopté, la quote-part de Prévost s'élève à 4 083 \$.

Prévost appuie la municipalité de Piedmont pour l'étude d'un trajet de canoë-kayak sur la rivière du Nord, ceci entraînera un déboursé de 50 000 \$, le tout subventionné à 80 % par le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), ainsi chaque ville déboursera 6 000 \$ pour ce beau projet.

Questions du public

Monsieur Yves Lessard demande à monsieur le maire si cet automne, un ou des accès à la rivière du Nord seront disponibles pour permettre la pratique de la pêche. Monsieur le maire répondit que cela est peu probable pour l'automne, mais sûrement au printemps prochain.

8^e tournoi de l'Omnium des Clos

Le golf entre amis

SERGE CARIGNAN

La 8^e édition du tournoi de golf L'Omnium des Clos (Prévostois) a eu lieu le 21 août 2018 au Club de golf Alpine avec 44 golfeurs participants et 24 personnes qui se sont rajoutées au souper. Ce fut une magnifique journée et le soleil était de la partie. Cette fois encore l'accueil de Mario Besner et de son équipe a été de première classe. Le traiteur Paul Gélinas a servi un souper quatre services quatre étoiles qui fut très apprécié. La soirée fut agrémentée par un tirage d'une cinquantaine de prix de présence au grand plaisir des participants.

L'équipe gagnante fut celle du capitaine Yves Lanoix et de ses coéquipiers Gaétan Paradis, Denis



Les capitaines Yves Lanoix, Pierre Sirard, Guy Desjardins, Gérald Fugère, Normand Lefrançois, Réjean Bilodeau, Alain Thibeault, Serge Carignan, Denis Matte Jacques Valiquette et Michel Lalonde

Aubert et Marie Reine Forget avec un pointage de 71

L'équipe prix de consolation fut celle du capitaine Guy Desjardins et de ses coéquipiers Lorraine Tourrigny, Joe Beuparlant et Chantal Lesage, mais on ne donne

pas le pointage par souci de galanterie.

Le Comité organisateur: Thérèse Laberge, Francine Forget, Sylvie Tellier, Monique Riendeau et Serge Carignan, remercie l'ensemble des participants pour le succès de l'événement.

Maintenant.



Faire plus. Faire mieux.



Marguerite
BLAIS
 PRÉVOST

Concevoir une politique nationale des proches aidants.

Investir dans le maintien à domicile des aînés et améliorer leur qualité de vie en CHSLD.

Faciliter le transport inter-régional et rendre la circulation plus fluide sur l'autoroute 15.

Apporter un meilleur soutien aux familles, notamment par l'ajout d'écoles dans Prévost.

AGENTE OFFICIELLE ROXANNE RINFRET